



Grille de présentation du projet éducatif et pédagogique de l'internat de la réussite

Etablissement : Lycée Polyvalent Gustave Jaume
Avenue Becquerel
26700 Pierrelatte

A - Caractéristiques générales ...	
1 - Taille et typologie de l'internat (locaux, accès, ouverture, etc.)	Internat « familial ». Capacité d'accueil : 30 filles ; 24 garçons. Chambres de 3 élèves avec espace de travail individuel. Possibilité d'accueil d'élèves avec handicap.
2 - Caractéristiques générales des élèves accueillis (e)s	Elèves de S.E.P, S.G.T et M.L.D.S. Accueil sous conditions d'apprentis pisciniers.
3 - Répartition garçons – filles	19 filles et 13 garçons en début d'année scolaire. Majorité d'élèves venant de la S.E.P.
4 - Ressources mises à disposition de l'internat	.CDI avec accès au fond documentaire .Foyer des élèves avec accès internet, T.V, Wii, Playstation, billard, jeux de société, babyfoot et prochainement salle de musculation. Le financement du matériel est assuré par la Maison Des Lycéens.
5 - Implication des personnels de l'établissement	<u>A.E.D</u> : encadrement et aide dans le travail et les devoirs ; animation d'activités sportives, culturelles, ludiques. <u>C.P.E</u> : suivi des élèves, aide et écoute, participation et organisation d'activités en liaison avec les délégués de l'internat, le personnel du lycée ou les partenaires extérieurs. Professeur documentaliste : mise à disposition d'ordinateurs, du fond documentaire pour des recherches, lecture, et travail sur l'orientation. <u>Personnel d'intendance et de restaurant scolaire</u> : implication des élèves dans des commissions repas. Organisation de temps conviviaux (barbecue, repas à thèmes..).
6 - Partenariats extérieurs	.Cinéma de Pierrelatte et Comédie itinérante de Valence dans le cadre d'activités culturelles. .A.N.P.A.A (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Adictologie) dans le cadre d'une éducation à la santé et une ouverture sur les problèmes de société. .ESISAR (Ecole Nationale Supérieure des Systèmes Avancés et Réseaux) de Valence) dans le cadre d'un travail

	lié au dispositif des cordées de la réussite (encadrement de lycéens par des étudiants)
7 - Mutualisation de l'internat avec d'autres établissements	Accueil sous conditions d'apprentis pisciniers gérés par le C.F.A (I.F.I.R) de Lyon.
8 - Personnes clairement identifiées comme référents de l'internat	Les 3 C.P.E du L.P.O.
9 - Modalités d'évaluation de l'action pédagogique et éducative au sein de l'internat	.Résultats scolaires (taux de passage, résultats au bac SGT, Pro ou CAP, évolution des résultats scolaires en cours d'année). .Nombre d'internes sanctionnés notamment en début d'année scolaire pour manquement au règlement de l'internat. .Nombre d'internes impliqués dans la vie démocratique du lycée (délégués aux différents conseils et commissions, à la M.D.L)
B - Fonctionnement...	
10 - Gestion du temps des élèves (indications particulières, entrées / sorties)	.Goûter après les cours de 17h. .Sorties possibles (avec autorisation des responsables légaux ou de l'élève majeur) les soirs de 17h à 17h45, les mercredis de 15h à 17h45, les mercredis de 12h jusqu'au jeudi 8h. .Etudes au CDI de 17h45 à 19h et en chambre de 20h à 21h. .Dîner à 19h et petit-déjeuner à partir de 7h20. .Lever des élèves à 6h35.Coucher des élèves à 22h sauf si soirée détente (1 fois par semaine).
11 - Droits et devoirs de l'élève interne (règles spécifiques, démarches contractuelles, contraintes et possibles, etc.)	.Mêmes droits et devoirs que les autres élèves (droit de réunion, représentation, respect d'autrui, laïcité...) .Responsabilisation des élèves pour le matériel et les locaux (état des lieux, règlement d'utilisation des jeux électroniques, élaboration du règlement du billard par les élèves) .Attention particulière sur la ponctualité, l'entraide scolaire (même entre filles et garçons), la constitution des chambres. .Possibilité d'activités sportives pendant la première heure d'étude et parfois au-delà. Dans ce cas, dîner (repas chaud) dans le foyer des internes. .En fin d'année et à la demande, possibilité de faire la première heure d'étude en chambre.
12 - Prise en compte de la santé des élèves	.L'infirmière fait le suivi des traitements, l'information sur l'hygiène corporelle en liaison avec les C.P.E et A.E.D.
13 - Dispositifs particuliers d'accompagnement scolaire des élèves (tutorat, soutien, aide au travail personnel, etc.)	.Aide entre élèves. .Soutien, aide méthodologique pour le travail personnel (A.E.D). .Suivi de la scolarité (résultats, orientation) par les C.P.E en liaison avec les équipes pédagogiques.
14 - Modes d'accès aux nouvelles technologies et au numérique	.Pendant la 1 ^{ère} heure d'étude, mise à disposition des ordinateurs du C.D.I pour du travail de recherche (internet). .Au foyer de l'internat, utilisation des ordinateurs pour des recherches internet et utilisation de logiciels de base (Word, Excel).

15 - Programme d'actions dans le champ culturel	.Séances de cinéma à la demande des élèves ou lors de projet classes (courts métrages). .Soirée théâtre dans le cadre de la Comédie itinérante de Valence avec au préalable la réception de comédiens, metteur en scène.
16 - Programme d'actions dans le champ sportif	.Participation possible aux activités UNSS le soir ou le mercredi après-midi. .Sorties organisées par les élèves avec le soutien des C.P.E et AED (accrobranche, bowling, patinoire).
17 - Programme d'actions dans le champ de l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à la solidarité	.Participation à des soirées thématiques (sommeil...) .Intervention de l'infirmière (hygiène...) .Intervention d'associations (ex : l'A.N.P.A.A sur l'alcool et les conduites addictives).
18 - Evénements spécifiques liés à l'internat ou aux élèves internes	.Repas de Noel des internes avec échange de cadeaux. .Repas à thèmes (crêpes, raclette, barbecue...) .Sorties sportives ou ludiques avec repas hors établissement (restaurant).
C - Place de l'élève et de sa famille...	
19 - Participation des élèves à la vie collective	.Elaboration des règles concernant certaines activités (billard...). .Au moins une fois par semaine, réunion des internes afin de faire le point, d'échanger des informations. .Participation à des commissions de restauration. .Suivant les années, investissement des élèves dans les instances de l'établissement (C.A, C.V.L, M.D.L...) et l'organisation du concert et de la journée déguisée, du bal de fin d'année.
20 - Partenariat avec les familles (information, communication, rencontre)	.Accueil des familles à l'internat lors de l'installation de début d'année. .Relation téléphonique ou rencontre en cas de difficultés (scolaire, relationnelle...). .Aménagement de l'emploi du temps de l'internat afin de faciliter les entrainements sportifs (natation, tennis).
21 - Dispositifs d'accompagnement et de suivi dans la vie quotidienne	.Accompagnement personnalisé grâce à un faible effectif et au partage de temps communs avec les adultes (repas..). .Cahier d'internat permettant une détection rapide des problèmes éventuels, des demandes.
22 - Possibilités / dispositifs d'aide à la prise en charge financière des frais d'internat	.Coût à l'année pour 2016 : 1233,34 euros. .Fonds Social Lycéens. .La M.D.L intervient pour financer les activités et sorties des internes.
23 - Autres indications utiles...	Le faible effectif des internes facilite grandement la circulation des informations et le suivi des élèves. Les liens sont aisés et ils favorisent une ambiance familiale.